

ANNEXE 2



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Conditions de titre pour postuler sur un poste fléché allemand /espagnol/chinois

Peuvent postuler les PE titulaires :

- d'une habilitation,
- d'un CLES 2 certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur NIVEAU B2 CECRL,
- d'une certification, attestation niveau B2 CECRL délivrée par l'administration ou un organisme agréé en France, Union européenne, Espace Economique Européen après examen ou test standardisé,
- d'un diplôme de l'enseignement supérieur obtenu en France, dans l'UE ou EEE et sanctionnant un cycle d'études d'au moins deux ans dans le domaine des langues étrangères ou validant des enseignements comprenant la pratique d'au moins une langue vivante étrangère (niveau DEUG ou licence),
- du diplôme du baccalauréat général, technologique, ou professionnel comportant l'indication « section européenne », « section de langue orientale », ou « option internationale »,
- de la validation d'une période d'études effectuée à l'étranger lorsque les enseignements ont été délivrés dans une langue autre que le français ou de crédits européens correspondant à cette période d'études,
- d'un BTS trilingue,
- locuteurs natifs.